

Social et Médico-Social : Mobilisation



Pour rappel, la **Fédération CFTC Santé Sociaux** a déposé **un préavis de Grève du lundi 30 mai 2022 (19 heures) au mercredi 02 juin 2022 (08 heures)**.

Celui-ci couvre les salariés et agents relevant des secteurs sociaux et médico-sociaux du public, du privé lucratif ainsi que non lucratif, de l'aide à domicile (Association de la branche de l'aide à domicile, entreprise de service à la personne, salariés du particulier employeur).

La revendication principale de ce mouvement est l'extension du versement de l'indemnité Ségur à l'ensemble des personnels administratifs, techniques et Généraux des établissements couvrant le secteur.

La prise en compte partielle de nos revendications est certes une avancée, mais elle est loin d'être satisfaisante, puisque les effets indésirables de cette décision sont nombreux.

La **Fédération CFTC Santé Sociaux** ne peut pas se contenter de la liste établit par le gouvernement. En effet, celle-ci engendre incompréhension entre professionnelle de même catégorie professionnelle exerçant dans des établissements différents certains y ont droit et d'autres non.

C'est sans compter sur le mépris ressenti par tous les professionnels non ciblés par les mesures annoncées suite à la Conférence de métiers du Social et du Médicosocial.

Pour la **CFTC**, nous ne pouvons pas nous réjouir de l'exclusion des filières administrative, Logistique, Générale ou Technique. Les salariés de ces branches n'ont cessé de perdre du pouvoir d'achat depuis le début des années 2000. Il est temps de reconnaître l'importante valeur sociale ajoutée de ces professionnels exclus.

Si les financeurs ne changent pas leur fusil d'épaule, nous finirons par voir le secteur se déliter inévitablement et même observer, prochainement, les salariés de ces secteurs intervenir auprès de certains de leurs collègues les plus précaires ou les plus fragiles.

Les termes Social et le Médico-Social ne sont pas des obscénités. C'est même tout le contraire, ils devraient être une activité éminente nous permettant de nous élever au-dessus de la norme. Au Pays des droits de l'Homme et du Citoyen, il est regrettable que cela ne soit pas une priorité pour nos gouvernants.

Les professionnels de nos secteurs souffrent, ils ont besoin de stabilité.

Démotivation, défaut d'attractivité, sentiment d'injustice et d'iniquité, tensions entre les équipes, ... sont autant d'effets que la **Fédération CFTC Santé Sociaux** avait anticipé et les a immédiatement dénoncés.

C'est la raison pour laquelle cette mobilisation a pour objet d'alerter les pouvoirs publics sur ce constat.

C'est pourquoi la **Fédération CFTC Santé Sociaux** appelle l'ensemble de ses sections à se mobiliser et organiser des actions sur l'ensemble du territoire sous quelque forme que ce soit.

VOS CONTACTS CFTC :

Frédéric FISCHBACH, Secrétaire Général

Tél. : 06.62.06.63.45

✉ : ffischbach@cftc-santesociaux.fr

Ali LAZAOU, Vice-Président

Tél. : 06.12.02.00.70

✉ : Alaazaoui@cftc-santesociaux.fr

Eliane LONCO, Membre du Bureau

Tél. : 06.37.14.80.30

✉ : eliane.edu@wanadoo.fr